

**COMPTE RENDU
DE REUNION**

Date : 10//07/2020

Lieu : Salle du Conseil Municipal

Membres :

Véronique BELANGER - Raphaël CHEVALARD – Patrick DOUCHY - Michèle HOOGE - Anne LUPIAC – Patrick PALISSE – Frédéric PUGNERE – Mireille ROUZAUD - Lysiane PALISSE — Stéphane LHUISSIER – Joël PUJADE

Absents excusés : Joël PUJADE - Stéphane LHUISSIER

Objet : **REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**

Diffusion : les membres du Conseil Municipal – Secrétaire de mairie – affichage municipal – site internet

Rédacteur : Lysiane PALISSE

Date de diffusion : 17/07/2020

	COMPTE RENDU (Suite)	Indice : 00 Page : Page 2 sur 4
--	---------------------------------	--

ORDRE DU JOUR

1. Elections des Délégués Sénatoriaux
2. Elections des représentants de la commune dans le SIRP
3. Délibération relative au Délégué ABCèze
4. DIA LAKMAIS/TASTEVIN
5. DIA PAULUSSEN/PETTOELLO-LEFEBRE
6. Maison NIZIER
7. Questions diverses

PREAMBULE

Conformément aux dispositions génériques relatives aux réunions décidées lors de la réunion du 26 Mai 2020, Lysiane PALISSE est désignée secrétaire de séance.

Le maire propose au Conseil Municipal le rajout de deux points à l'ordre du jour : « Election des représentants de la commune dans le SIRP » et « Délibération relative au Délégué ABCèze ». Le rajout est approuvé à l'unanimité.

Stéphane LHUISSIER, absent a donné procuration à Anne LUPIAC ; Joël PUJADE, absent, a donné procuration à Patrick PALISSE.

1. ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS SÉNATORIAUX

Il est procédé à l'élection à bulletin secret des délégués sénatoriaux (un titulaire et trois suppléants sans ordre de préséance). Les résultats des votes sont les suivants :

- Titulaire : Patrick PALISSE est élu par 10 voix et une abstention
- Suppléant : Patrick DOUCHY est élu par 10 voix et une abstention
- Suppléant : Brigitte HOOGE est élu par 10 voix et une abstention
- Suppléant : Frédéric PUGNERE est élu par 10 voix et une abstention

Les élections sénatoriales auront lieu le dimanche 27 septembre.

2. ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE DANS LE SIRP

Il est procédé à l'élection à bulletin secret les 5 représentants de la commune dans le SIRP (Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique). Les résultats des votes sont les suivants :

Représentant 1 : Michèle HOOGE est élue par 10 voix et une abstention

Représentant 2 : Anne LUPIAC est élue par 10 voix et une abstention

Représentant 3 : Mireille ROUZAUD est élue par 10 voix et une abstention

Représentant 4 : Patrick DOUCHY est élu par 10 voix et une abstention

Représentant 5 : Patrick PALISSE est élu par 10 voix et une abstention

3. DÉLIBÉRATION RELATIVE AU DÉLÉGUÉ ABCÈZE

A la demande de M. Le Préfet la délibération D202027 en date du 23 Juin 2020 est annulée à l'unanimité des voix du Conseil Municipal.

4. DIA LAKMAIS/TASTEVIN

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas exercer son droit de préemption sur la parcelle A 739, de superficie 200 m².

	COMPTE RENDU (Suite)	Indice : 00 Page : Page 3 sur 4
--	---------------------------------	--

5. DIA PAULUSSEN/PETTOELLO-LEFEBRE

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas exercer son droit de préemption sur la bâtisse située sur les parcelles, A 557 et 667 de superficie 334 m².

6. MAISON NIZIER

Le maire fait une synthèse des réunions de chantier hebdomadaires, même si de nombreux conseillers municipaux et membres de la commission « Maison Nizier » y ont participé.

L'élément nouveau essentiel est l'installation de 6 Velux au 1^{er} étage de la partie Commerce. Divers aménagements d'adduction d'eau et de connexions des réseaux secs sont en cours d'analyse.

Tenant compte de l'interruption des travaux consécutif à la crise sanitaire, le logement en location devrait être disponible à compter du 1^{er} octobre 2020 (au lieu de 1^{er} septembre 2020).

Les personnes intéressées par la location doivent se faire connaître auprès de la mairie.

7. QUESTIONS DIVERSES

6.1 Permanences municipales en août

Le secrétariat de mairie sera fermé trois semaines en août. Des permanences auront lieu le mardi de 10 heures à midi :

- Mardi 11 août : Patrick DOUCHY
- Mardi 18 août : Brigitte HOOGE
- Mardi 25 août : Anne LUPIAC

Les rendez-vous du maire sont maintenus le mardi après-midi pendant tout le mois d'août.

6.2 Subventions

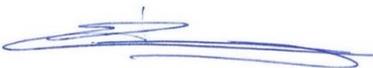
Le Maire informe le Conseil Municipal que deux subventions ont été accordées par la Région :

- 10 970 € pour le futur four communal
- 12 239 € pour la rénovation de la Place

**COMPTE RENDU
(Suite)**

Indice : 00

Page : Page 4 sur 4

Véronique BELANGER	
Raphaël CHEVALARD	
Patrick DOUCHY	
Michèle HOOGE	
Anne LUPIAC	
Lysiane PALISSE	
Patrick PALISSE	
Frédéric PUGNERE	
Mireille ROUZAUD	